

Rapport de gestion 2021

Table des matières

1. Message du Comité de Direction	3
2. Comité de Direction	4
2.1. Mission	4
2.2. Législature 2016-2021 – Membres en activité au 30 juin 2021	4
2.3. Législature 2021-2026 – Membres en activité au 31 décembre 2021	4
2.4. Législature 2021-2026 – Membres des Dicastères au 31 décembre 2021	5
3. Enfance & Jeunesse	6
3.1. Mission	6
3.2. Organisation générale	6
3.3. Ressources Humaines	6
3.4. Informatique	7
4. Secteur scolaire	7
4.1. Construction et bâtiments	7
4.2. Piscine	8
4.3. Nouvelles constructions	8
4.4. Bureaux	8
4.5. Service technique	8
5. Accueil de jour	8
5.1. Pandémie	8
5.2. Equipe de l'Accueil familial	9
5.3. Enquêtes sociaux éducatives	9
5.4. Suivi des accueillantes en milieu familial	9
5.5. Placement en milieu familial	9
5.6. Développement des outils informatiques pour les accueillantes en milieu familial	10
5.7. Activité du réseau AFJ	10
5.8. Places d'accueil au 31 décembre 2021	10
5.9. Participation des parents	10
5.10. Structures	11
5.10.1. L'Espace de Vie Infantile (EVE) et UAPE de Bellefontaine	11
5.10.2. UAPE La Grande Echelle au Mont-sur-Rolle et l'Annexe à Perroy	13
5.10.3. UAPE Le Cygne	13
5.10.4. UAPE La Petite Poste	15
5.10.5. UAPE Les Vents d'Ange	16
6. Transports	17
6.1. Commission des Transports	17
6.2. Projet informatique	17
7. Bibliothèque	17
8. Préavis déposés ou approuvés par le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse	18
9. Préavis clos	20

1. Message du Comité de Direction

Notre association, qui est maintenant depuis 5 ans le guichet unique pour les prestations préscolaires, parascolaires et scolaires des enfants et des familles des 11 communes qui la composent, a vécu une année 2021 exceptionnelle, marquée par les effets de la pandémie et par un important changement dans son organisation opérationnelle.

Les effets de la pandémie et ses vagues successives de variants, ont affecté tous les secteurs. Les absences COVID, les quarantaines, les mesures sanitaires et les règlementations changeantes, le télétravail, ont nécessité une flexibilité et adaptation constante de la part de toutes les équipes et de leurs responsables afin de garantir la continuité des activités à tous les niveaux et la prise en charge des enfants dans les différents secteurs. Les directions de structures ont dû réorganiser quasi quotidiennement leur planification et le secteur de l'accueil familial a également été affecté par les absences et quarantaines des accueillantes ou des membres de leur famille. Une extension d'une UAPE de notre réseau a dû être fermée une semaine en décembre face à l'impossibilité de trouver du personnel de remplacement. Tous ceci a touché également le suivi administratif et la facturation. La bibliothèque a dû mettre en place des mesures spéciales pour assurer les prestations auprès des lecteurs du public et du scolaire et les équipes de conciergerie ont continués à œuvrer dans un contexte sanitaire difficile.

En 2021, une nouvelle législature a commencé. Cette année a également été marquée par une nécessité impérieuse de faire un arrêt sur image de notre organisation administrative et opérationnelle. En 5 ans, nous avons eu une évolution très rapide et importante dans notre offre de places d'accueil, de lieux d'accueil, de bâtiments scolaires, de reprise de tâches déléguées canton-communes, de création de postes de travail, d'intégration d'équipe (concierges du Martinet) et de spécialisation de certaines de fonctions (RH, Compta, informatique). Notre organisation opérationnelle et managériale n'a pas suivi cette évolution de la même manière et à mi-année, le CODIR a entendu le besoin de la part des équipes administrative et de structures de revoir ce mode de fonctionnement. Un diagnostic d'organisation a été fait par une société qui a constaté les besoins de consolidation et amélioration des conditions de travail, tant d'un point de vue logistique (outils, espace de travail) que d'organisation (redéfinition des responsabilités, d'organigramme). Le service de personne de confiance, ainsi que l'inspection cantonale du travail ont également attiré notre attention sur l'obligation de créer ou renforcer les mesures liées à la santé et sécurité au travail. L'annonce du départ de sa Directrice a également fortement marqué la fin de l'année 2021. Depuis plus de 5 ans, elle avait conduit les équipes dans la réalisation de très nombreux projets et a contribué à établir notre association comme guichet unique auprès des familles, des communes et de tous les partenaires internes et externes. Une conduite provisoire immédiate de la direction a été mise en place, composée de la présidente et un membre du CODIR avec en soutien le CODIR dans son ensemble selon les dicastères respectifs. Le mandat d'une Direction ad interim a également été mis en place (mi-janvier 2022) et avec la contribution de chaque responsable de secteur, le maintien et la gestion des activités sont assurés pendant le recrutement de la nouvelle Direction.

Nous avons eu un fonctionnement de « start-up » pendant 5 ans qui a nécessité des capacités à créer, imaginer et mettre en place tous les éléments du « guichet unique Enfance & Jeunesse ». Nous sommes passés de 2 petites associations à une importante organisation qui doit assurer la mission des communes dans des secteurs de plus en plus régulés et exigeants. Ce changement et cette réorganisation ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022.

Le CODIR tient à remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs d'Enfance & Jeunesse de leur engagement et professionnalisme qui permettent à notre association de poursuivre sa mission.

2. Comité de Direction

2.1. Mission

Le Comité de Direction (CODIR) exerce, dans le cadre de l'activité de l'Association, les fonctions prévues pour les municipalités ; il joue notamment le rôle de la municipalité répondante au sens de la loi sur l'enseignement obligatoire et de la loi sur l'accueil de jour des enfants.

À la suite de la nouvelle législature 2021-2026, le Comité de Direction d'EnJeu ainsi que les Dicastères se composent de nouveaux membres.

2.2. Législature 2016-2021 – Membres en activité au 30 juin 2021

Présidente : Mme Marinella Page, Municipale, Bursins

Vice-Président : M. Frédéric Mani, Syndic, Dully

Membres : M. Laurent Crampon, Syndic, Bursinel
M. François Delafoge, Municipal Gilly
Mme Marlyse Dentan, Syndique, Tartegnin
M. Raymond Dufour, Municipal, Mont-sur-Rolle
M. Samuel Dufour, Syndic, Essertines-sur-Rolle
M. Claude Gaignard, Syndic, Luins
M. Raphaël Guisan, Municipal Perroy
M. Giorgio Micello, Municipal, Rolle
M. Philippe Straub, Syndic, Vinzel

2.3. Législature 2021-2026 – Membres en activité au 31 décembre 2021

Présidente : Mme Marinella Page, Municipale, Bursins

Vice-Président : M. Philippe Straub, Syndic, Vinzel

Membres : M. Laurent Crampon, Syndic, Bursinel
M. François Delafoge, Municipal Gilly
M. Raymond Dufour, Municipal, Mont-sur-Rolle
M. Samuel Dufour, Syndic, Essertines-sur-Rolle
M. Jean-Christophe Grivel, Municipal, Perroy
M. Loïc Haldimann, Municipal, Rolle
M. Frédéric Mani, Syndic, Dully
Mme Sylvie Mery, Municipale, Tartegnin
Mme Viviane Subri, Municipale, Luins

2.4. Législature 2021-2026 – Membres des Dicastères au 31 décembre 2021

Finances	Frédéric Mani, Président Laurent Crampon et Marinella Page, Présidente du CODIR
Ressources Humaines	Marinella Page, Présidente et Présidente du CODIR Laurent Crampon, Loïc Haldimann et Viviane Subri
Accueil de Jour (AJE) et Conseil Consultatif Accueil de Jour (CCAJ)	Loïc Haldimann, Président Sylvie Mery, Marinella Page, Présidente du CODIR et Viviane Subri
Transports	Sylvie Mery, Présidente Raymond Dufour, Loïc Haldimann, Nathalie Philipona, et Hélène Saxter
Immobilier, Constructions et Services Techniques	François Delafoge, Président Raymond Dufour, Philippe Straub, Vice-Président du CODIR, Loïc Haldimann et Cédric Frei, Membre externe
Ecole – Organisation, tâches déléguées, devoirs surveillés et Conseil d’Etablissement (CET)	Samuel Dufour, Président Jean-Christophe Grivel et Viviane Subri
Bibliothèque	Marinella Page, Présidente et Présidente du CODIR Sylvie Mery et Jean-Christophe Grivel
SESAME	Loïc Haldimann, Président

3. Enfance & Jeunesse

3.1. Mission

Enfance & Jeunesse est l'Association intercommunale de Rolle et environs pour l'Enfance & la Jeunesse (EnJeu), qui a pour but de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire et de l'accueil de jour des enfants qui sont domiciliés sur le territoire des 11 communes associées (Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel).

La mission d'EnJeu est d'encadrer, de coordonner et de développer les activités liées à la journée de l'enfant, que cela soit dans le domaine scolaire, préscolaire ou parascolaire.

A cela s'ajoute la gestion des lieux d'accueil tels que le restaurant scolaire Crock'n'Rolle et la bibliothèque intercommunale scolaire et publique de Rolle, ainsi que tout ce qui touche au transport des élèves sur les différents sites. Outre la poursuite de la gestion des bâtiments dont elle est propriétaire, l'association continue d'œuvrer à la mise à disposition de nouvelles infrastructures dans les secteurs scolaires et de l'accueil de jour.

3.2. Organisation générale

EnJeu assure le suivi administratif des placements en crèche et UAPE de l'association. Par ailleurs la gestion administrative des quatre structures de la Fondation pour les centres de vie infantine à Rolle est également effectuée par ses soins.

EnJeu gère l'ensemble des tâches administratives, de l'inscription en liste d'attente, à la récolte des informations et documents nécessaires à l'établissement d'un contrat de placement. Elle établit en moyenne 880 factures par mois et effectue annuellement la révision des revenus permettant d'adapter les montants facturés à la situation financière des parents.

Au 31 décembre 2021, près de 670 familles plaçaient leur(s) enfant(s) au sein des différentes structures.

En 2021, l'Association a travaillé à la mise en place d'un portail internet qui permet aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) en ligne sur la liste d'attente, de gérer leurs données personnelles et celles de leur(s) enfant(s). Cet outil facilite la gestion administrative de la liste d'attente. A terme il devra également simplifier l'échange d'informations entre les parents et le réseau.

Une interface pour les accueillant-es en milieu familial a également été développée. Ces derniers-ères peuvent saisir directement les présences des enfants, repas et autres éléments utiles directement sur une tablette. Le rapport mensuel ainsi saisi est validé par les parents puis transmis automatiquement à l'administration pour traitement.

Ces deux outils seront opérationnels au cours du premier semestre 2022.

3.3. Ressources Humaines

L'année 2021 a été marquée par certains défis :

- la pandémie et son impact sur nos ressources ;
- l'impact du départ de la directrice ;
- le besoin de mieux définir certains aspects structurels et organisationnels.

Des ressources additionnelles ont donc été recrutées pour palier à une charge de travail accrue et de nouveaux départements ont été mis en place.

Des postes-clés restés vacants un certain temps et des incapacités de longue durée ont entraînés une réorganisation spontanée du travail au sein des membres des équipes ou, de la suppléance s'agissant

des structures. Un dispositif de personne de confiance en entreprise a été mis en place au 1^{er} septembre 2021. Ce service a permis la résolution de certaines situations, par des interventions diverses. Les compétences psychologiques et humaines que ce service offre, combiné à la solide connaissance de l'accueil de jour, en fait un précieux partenaire auquel l'interne fait recours, dans le cadre de supervisions p.ex. D'autres mesures de santé et sécurité au travail vont voir le jour, au terme d'un audit de situation.

Cette année 2021 s'est marquée par l'importance mise sur le capital humain.

Statistiques de l'évolution du personnel :

	31.12.2021		31.12.2020	
	Nbre employés	ETP	Nbre employés	ETP
Accueil de jour	63	44.4	65	44.2
Remplaçants – contrats horaires*	24		33	
Accueil familial de jour	49	44.9	49	44.9
Bibliothèque	6	4.1	8	4.1
Concierges	12	9.8	12	9.6
Employées de cantines	22		23	
Surveillance bus scolaire	1	0.2	1	0.2
Devoirs surveillés*	13		13	
Administration Rue du Temple, Rolle	17	12.7	16	12.7
TOTAL	207	116.1	220	115.8

* Ces activités, par définition sur appel, ne sont pas décomptées dans les ETP.

L'évolution des EPT au niveau de l'administration à la rue du Temple est due à la création de certains postes pour palier à la charge de travail et donner aux divers départements les moyens de soutenir la croissance de l'association et la professionnalisation de l'ensemble des services et des processus inhérents.

Les ETP totaux restent relativement stables quant à eux : des talents à l'interne ont été promus à diverses reprises lorsque l'opportunité s'est présentée, pour développer les compétences des employés et des équipes, dans un but de valoriser le capital humain, approche faisant partie de la philosophie de l'association.

3.4. Informatique

L'informatique a subi de gros changements en 2021, notamment avec l'engagement d'un répondant informatique à 50% dès le 15 septembre. Le contrat avec notre ancien prestataire a été résilié au 31 décembre 2021.

Dans le même temps, tous les postes de travail de plus de 5 ans ont été remplacés. Le choix s'est porté sur des ordinateurs portables afin de pouvoir répondre aux besoins du télétravail.

4. Secteur scolaire

4.1. Construction et bâtiments

La Commission de Construction a procédé à la réalisation des deux derniers niveaux du bâtiment provisoire Martinet F.

Les délais ont été tenus malgré l'incertitude des livraisons de marchandises. A la rentrée d'août, les classes pouvaient accueillir les élèves dans des locaux agréables à vivre.

4.2. Piscine

Cette dernière est à nouveau en fonction, quelques travaux complémentaires se sont toutefois imposés.

4.3. Nouvelles constructions

La Commission a rencontré la nouvelle municipalité de Perroy en fonction depuis le 1^{er} juillet 2021 pour remettre le projet du complexe scolaire et salle de gym de Perroy en route.

Un Copil a été mis en place pour élaborer ce projet qui va nécessiter de nombreuses séances pour pouvoir mener à bien ce dossier.

4.4. Bureaux

Les propriétaires des bureaux à la Rue du Temple ont résilié le bail pour le 1^{er} août 2023 avec la possibilité de partir avant en concertation avec la commune de Rolle dont EnJeu est le sous locataire.

La Commission a étudié plusieurs propositions de nouvelles surfaces. Une décision devrait intervenir au printemps 2022.

4.5. Service technique

La Commission peut dorénavant s'appuyer sur les services de Monsieur Cédric Frei, technicien de la commune de Rolle pour les bâtiments.

5. Accueil de jour

5.1. Pandémie

Durant l'année 2021, la pandémie a bousculé le quotidien des différentes structures du réseau, notamment en ce qui concerne l'organisation fastidieuse suite à l'augmentation des absences dans les équipes. Par conséquent, cette situation a engendré un travail supplémentaire pour tous les acteurs concernés à l'Accueil de Jour, à tel point qu'il a été parfois nécessaire de fermer une structure par manque de personnel.

Fort heureusement, la ténacité des directions des structures ainsi que la souplesse des équipes ont permis de passer à travers cette période en continuant à assumer la mission. Toutefois, les professionnels ont fait face à des situations urgentes pour lesquelles il était nécessaire de trouver des solutions adéquates et rapidement. Cette constante flexibilité a engendré une fatigue plus importante ainsi qu'une augmentation du temps de travail. Toutefois, avec beaucoup de persévérance, les prestations auprès de familles ont pu être maintenues, parfois avec quelques ajustements nécessaires qui ont exigé de la souplesse également de la part des familles.

Avec la pandémie, de nombreuses activités n'ont pas pu avoir lieu comme les fêtes institutionnelles, le repas annuel des accueillantes, des sorties spéciales pour les enfants, des rencontres plus spécifiques avec les familles ou entre collègues. Ce manque de relation direct a nécessité le développement de la créativité pour maintenir un lien avec les familles ou avec les accueillantes travaillant à domicile, notamment par le biais d'un journal ou de mails d'informations plus réguliers.

En outre, le port du masque, les gestes barrières et les différentes protections obligatoires ont également modifié la manière de travailler résultant en une capacité d'adaptation et d'innovations étonnantes.

Pour finir, cette période a été marquée par l'absence d'une Adjointe à l'Accueil de Jour et généré des conséquences sur l'organisation interne. Néanmoins, toutes les structures ont fait preuve d'autonomie et d'une collaboration constructive. Elles ont su relever le défi face à cette pandémie en poursuivant leur travail auprès des enfants et en leur offrant des places d'accueil de qualité.

5.2. Equipe de l'Accueil familial

Le Réseau de l'accueil familial de jour de Rolle & environs était composé au 31 décembre 2021 de :

- une coordinatrice (80%) ;
- une assistante administrative à 90% ;
- 49 accueillantes en milieu familial (AMF) (22 à Rolle et 27 dans les villages environnants).

5.3. Enquêtes sociaux éducatives

Cette année encore, il a été possible de recruter facilement de nouvelles accueillantes, sans avoir besoin de mettre des annonces ou de faire d'éventuelles recherches. Les personnes se présentant spontanément.

Le nombre d'accueillantes reste équilibré depuis plusieurs années.

	2021	2020
Entretiens d'informations	5	7
Enquêtes réalisées	3	2
Autorisations accordées	2	2
Candidates en évaluation (Enquêtes en cours)	2	1
AMF autorisés	49	48

5.4. Suivi des accueillantes en milieu familial

Avec la période du COVID, il a été plus difficile d'effectuer des visites à domicile. D'une part à cause des risques liés au contacts directs qui devaient être diminués et, d'autre part, en raison de l'augmentation de la charge de travail due principalement à l'organisation des nombreux remplacements.

Les formations continues ont été maintenues pour la bonne cohésion du groupe et dans le but de maintenir des liens. Les soirées étaient organisées en présentiel, avec de petits groupes.

Les accueillantes ont tout de même été conviées à deux soirées d'information obligatoires :

- 1^{er} semestre : Distribution du Kit de démarrage et explications quant à son contenu ;
- 2^{ème} semestre : Soirée d'information concernant l'application des nouvelles directives de l'OAJE pour l'accueil familial, valables dès le 1^{er} septembre 2022.

Malheureusement, le souper annuel n'a pas pu avoir lieu depuis deux ans et c'est avec beaucoup de regret car cette soirée est un moment attendu pour les accueillantes, leur permettant de garder des liens étroits avec leurs collègues et favorisant leur sentiment d'appartenance au réseau.

5.5. Placement en milieu familial

Lors d'un nouveau placement chez une accueillante, une rencontre est effectuée avec les nouvelles familles, avant le début du placement. L'objectif de cet entretien est de leur expliquer le fonctionnement de l'accueil familial, le règlement en vigueur et les différents documents qu'il est nécessaire de remplir ou de retourner au réseau. Cet entretien s'avère très utile pour débiter une collaboration entre le réseau et les familles dans les meilleures conditions possibles.

5.6. Développement des outils informatiques pour les accueillantes en milieu familial

L'année 2021 a été productive concernant le développement des outils informatiques pour nos accueillantes en milieu familial comme la création d'un mail professionnel pour chaque accueillante, le développement du programme informatique RPI permettant aux accueillantes de remplir les fiches d'heures mensuelles des enfants accueillis et de les retourner par voie électronique. D'autres projets sont en cours d'élaboration et devraient être finalisés en 2022, notamment l'achat de tablettes et la mise en place d'outil informatique suite à l'évolution de l'activité professionnelle des accueillantes.

5.7. Activité du réseau AFJ

Au cours de l'année écoulée, les nouvelles activités effectuées sont :

- Création et distribution du Kit de démarrage ;
- Amélioration des procédures liées à l'utilisation des documents administratifs ;
- Organisation de diverses formations continues pour les accueillantes ;
- Mise en place de deux soirées entre la direction d'EnJeu, la coordinatrice et les accueillantes afin d'échanger à propos de leur activité professionnelle, des améliorations envisageables et futurs projets ;
- Soutien plus important aux familles et tâche significativement augmentée en raison de la pandémie ;
- Participation de la coordinatrice aux comités de ProJour (Association des professionnels de l'accueil familial de jour), à la Chambre Consultative de la FAJE ainsi qu'aux comités de la CIAFJ (Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour).

5.8. Places d'accueil au 31 décembre 2021

Type d'accueil	Structures	Lieux	Places		
			Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Préscolaire (crèches + AMF)	EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44	44	44
	CVE La Barcarolle	Rolle	66	66	66
	Crèche La Girolle	Rolle	44	44	44
	Accueil en milieu familial (AMF)	-	179	197	207
Parascolaire (unités d'accueil pour écoliers + accueil en milieu familial)	UAPE EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12	12	12
	UAPE La Grande Echelle Annexes Mont & Perroy	Mont-sur-Rolle	72	75	72
	UAPE La Barcarolle	Rolle	36	36	36
	UAPE Arc-en-ciel + Annexe La Bande'Rolle	Rolle	63	63	63
	UAPE Le Cygne	Rolle	24	24	24
	UAPE La Petite Poste	Dully	36	36	36
	UAPE Les Vents d'Ange	Gilly	36	36	36
	Accueil en milieu familial (AMF)	-	137	126	108
TOTAUX			749	759	748
Parascolaire	Sésame 7-8P	Rolle	18	18	18
TOTAL FINAL			767	777	766
	Jardin d'enfants le Cygne	Rolle	20	20	20

5.9. Participation des parents

Le budget est élaboré chaque année sur la base de la décision politique, à savoir 50% des charges couvertes par les parents pour les structures collectives et 60% pour l'accueil en milieu familial.

Cette participation des parents reste toujours sensible étant en lien très étroit avec la situation économique et familiale. L'année 2020 échappait à toute logique statistique étant donné que les structures avaient été fermées pendant environ deux mois pendant lesquels aucune facturation n'avait été demandée. L'année 2021 a retrouvé des niveaux similaires à 2019. Par ailleurs le Jardin d'enfants le Cygne a été intégré dans le calcul du préscolaire en 2021, suite à son intégration à EnJeu.

Taux de participation des parents en 2021 :

Type d'accueil	2021	2020
Accueil collectif préscolaire (crèche-garderie)	48.6%	40.3%
Accueil collectif parascolaire (UAPE)	52.7%	44.8%
Accueil en milieu familial	49.6%	40.7%

Il est important de rappeler que : « Le système de financement d'un réseau d'accueil de jour comporte une difficulté intrinsèque, à savoir celle de parvenir à prévoir, lors de l'élaboration du budget, les recettes que paieront les parents-placeurs au cours de l'exercice futur. En effet, la fluctuation possible en cours d'année de la capacité contributive des parents, ou encore la fluctuation des catégories de parents utilisateurs, plus ou moins « aisés », sont des sources d'écart potentiellement importants entre charges budgétées et charges réelles. »

Nombre d'heures consommées en 2021 :

Type d'accueil	2021*	2020	Différence
Accueil collectif préscolaire	377'216	311'120	+21.24%
Accueil collectif parascolaire	327'297	265'114	+23.45%
Accueil en milieu familial préscolaire	167'020	160'403	+4.12%
Accueil en milieu familial parascolaire	90'946	87'212	+4.28%
TOTAL	962'479	823'849	+16.82%

* inclus le jardin d'enfants le Cygne

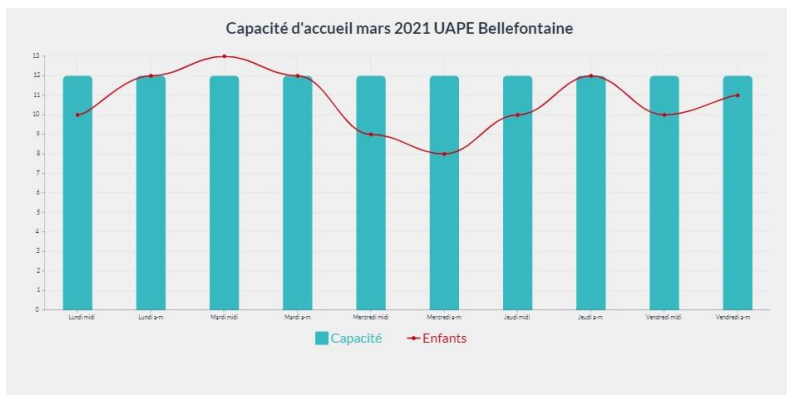
Au niveau des heures consommées, L'augmentation des heures s'explique aisément par le fait que les structures ont été ouvertes sur l'ensemble de l'année, contrairement à l'année 2020, durant laquelle elles avaient été fermées complètement durant 6 semaines à cause du Covid, puis réouvertes graduellement. Les heures consommées en 2021 ont retrouvé et dépassé le niveau de 2019.

5.10. Structures

5.10.1. L'Espace de Vie Infantile (EVE) et UAPE de Bellefontaine

Capacité d'accueil

L'Espace de Vie Infantile de Bellefontaine accueille 56 enfants âgés de 3 mois à 5 ans, soit 44 enfants en préscolaire et 12 enfants en parascolaire.



Equipes éducatives

En 2021, nous avons eu 9 personnes en formation : une stagiaire préalable, trois apprenties, trois stagiaires de l'ESEDE (école supérieure en éducation de l'enfance), une stagiaire de la préformation de Rolle et une stagiaire qui a validé la reconnaissance de son diplôme français. Nous l'avons d'ailleurs engagée comme Ase dans le groupe des grands. Les apprenants ont été engagés sur des périodes allant de trois mois à une année.

Pendant l'année 2021, la direction a été en congé maternité et remplacée par un directeur ad interim. Deux autres éducatrices ont été mise en arrêt pour des congés maternité. Nous avons accueilli deux remplaçants fixes pour toute la durée des congés.

Il n'y a pas eu de départ pendant l'année dans le personnel fixe.

Organisation générale

Les équipes ont moins suivi de formations car il y avait beaucoup d'inconnues avec la Covid. Les formations réalisées ont été suivies au CREDE (centre de ressource en éducation de l'enfance) ou à la HETSL (haute école de travail social) de Lausanne. L'équipe de la Nurserie a suivi une formation sur le travail en équipe afin de renforcer les liens entre les personnes.

Toute l'équipe de Bellefontaine a suivi une formation à l'ECA en lien avec la prévention des incendies. L'événement de l'année aurait dû être la fête anniversaire des 10 ans d'ouverture de la structure. Malheureusement elle n'a pas pu être organisée suite au Covid.

La COVID

Cette période a été rythmée par les plans cantonaux reçus de l'OAJE. A chaque nouveau plan, l'équipe a dû réajuster son organisation. Nous avons pu constater à quel point les enfants s'adaptent facilement aux différents changements. Les professionnels ont aussi montré une grande souplesse et une capacité d'adaptation. Les parents sont restés des partenaires qui ont respecté les différentes mesures mises en place, ce qui a facilité agréablement le travail des éducatrices.

Lien avec les familles

Le lien avec les familles a été très particulier étant donné que les accueils et les départs se déroulaient sur le pas de la porte (en lien avec la pandémie). Les échanges ont été brefs et les parents ne pouvaient pas observer leurs enfants dans leur lieu de vie. Pendant cette période, un journal a été créé. Il a été envoyé aux familles deux fois dans l'année. Il comprend des articles pédagogiques, des adresses utiles, des photos et des activités à faire en famille.

Activités

L'année a été rythmée par la semaine de carnaval à la crèche, la fête de l'automne en octobre et la fête de Noël en décembre. Les équipes ont aussi organisé différentes sorties (Aquatris, ferme, forêt, etc).

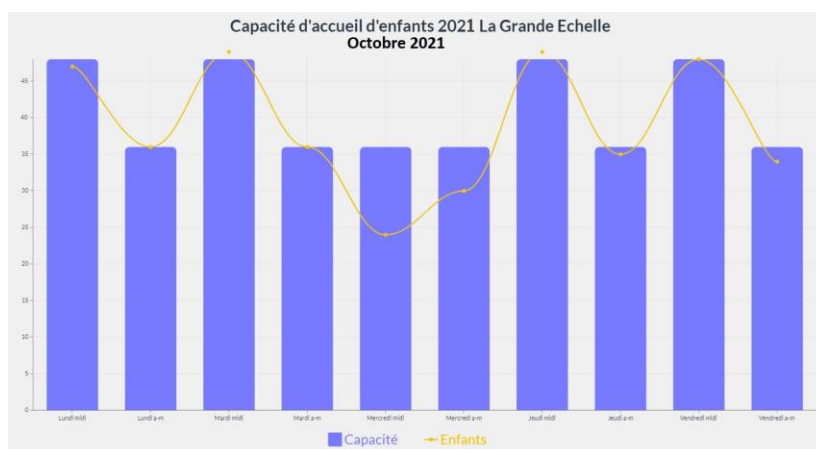
L'équipe éducative propose aux enfants des sorties en plein air, des relations entre pairs, des ateliers de motricité et de créativité et un suivi par une équipe éducative

5.10.2. UAPE La Grande Echelle au Mont-sur-Rolle et l'Annexe à Perroy

Capacité d'accueil

La Grande Echelle accueille 48 enfants les midis et 36 enfants les après-midis. Les matins, 3-5 enfants sont accueillis avant l'école. L'Annexe est ouverte seulement les après-midis, pour les 5-6P, avec une capacité totale de 15 enfants.

L'Annexe à Perroy, quant à elle, accueille 24 enfants les midis et après-midis, sauf le mercredi (fermé).



Equipe éducative

Le personnel a été plus absent qu'habituellement et cela a nécessité une importante organisation pour trouver du personnel de remplacement.

Organisation générale

Dû à la pandémie du COVID, aucune fête institutionnelle n'a pu être organisée durant cette période. Toutefois, de petites sorties avec les enfants dans les alentours ont pu avoir lieu ainsi que différentes activités programmées au sein de la structure.

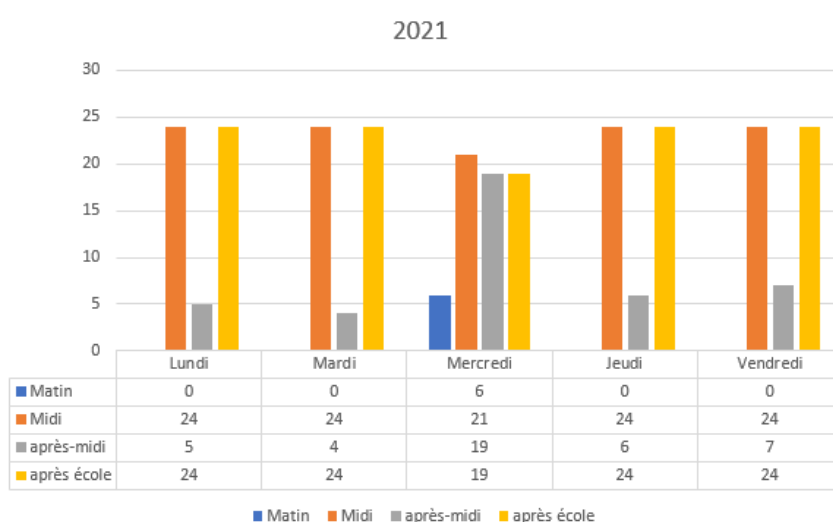
Projets

- Projet LIFT : un jeune 9p vient les mercredis travailler à La Grande Echelle. Ce projet est né de la collaboration de l'UAPE avec l'école de Rolle.
- Réaménagement des structures et améliorations des locaux (espace extérieur pour la Grande Echelle, création d'un espace « bureau » à Grande Echelle pour les collaborateurs, aménagement de la cuisine pour l'Annexe.
- Modélisation d'un nouveau logo pour chaque structure.

5.10.3. UAPE Le Cygne

Capacité d'accueil

Le Cygne peut accueillir 24 enfants par jour. Aujourd'hui, il est complet tous les jours, hormis le mercredi où il est à 85 % de sa capacité d'accueil.



Equipe éducative

Le Cygne bénéficie d'une équipe éducative stable depuis de nombreuses années. Elle est composée d'une EDE qui est aussi suppléante, de trois ASE, d'une APE, d'apprentis-es, d'une intendante, d'une femme de ménage et d'une directrice.

Au mois de janvier 2021, une ASE nous a quittés et a été remplacée par une nouvelle ASE. A noter aussi que l'équipe du Cygne, à la rentrée d'août, accueillait trois apprentis et que, depuis le moins d'octobre, une apprentie a été « déplacée » sur la Grande Echelle pour répondre à leur besoin. De ce fait, depuis, le Cygne forme deux apprenties, à savoir une deuxième année et une quatrième année gymnase.

Depuis la rentrée d'août, nous avons accueilli trois jeunes pour un stage découverte d'une semaine, et une personne pour un stage d'une semaine en intendance.

Organisation générale de la structure

Deux personnes sont en formation de longue durée. Les formations courtes sont régulièrement proposées à l'équipe éducative.

Lien avec les familles

Au vu de la situation sanitaire, la majorité des contacts se sont faits, au besoin, par mail et lors de rencontres informelles dans l'institution.

La nouvelle direction tient à ce qu'une relation de confiance et de partenariat avec les parents soient instaurée, permettant ainsi une prise en charge optimale de chaque enfant dans un esprit de collaboration bienveillant.

La projection dans l'avenir est de renforcer ces liens avec les parents en organisant, entre autres, des moments de rencontres festifs et en remettant l'enfant au centre de nos préoccupations et de notre collaboration.

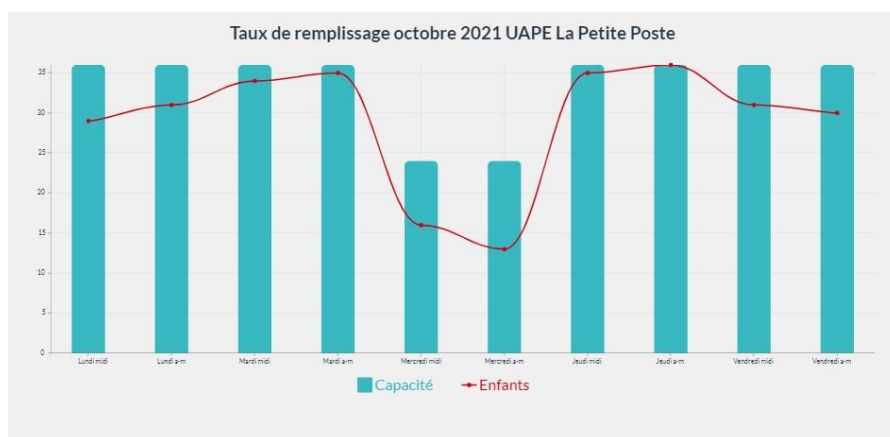
Activités

L'équipe éducative propose régulièrement des sorties et des activités en fonction de la période de l'année, des fêtes et de la météo. Dans le même temps, des activités ponctuelles pour soutenir les apprentissages et le développement personnel sont organisées.

5.10.4. UAPE La Petite Poste

Capacité d'accueil

L'UAPE La Petite Poste a une capacité d'accueil de 36 places par jour. Le mardi et le jeudi restent les jours le plus sollicités et sont complets durant toute l'année. Environ 5 places sont restées libres le lundi et vendredi à midi et après-midi. A la rentrée d'août 2021, l'UAPE a agrandi son temps d'ouverture hebdomadaire en proposant un accueil le mercredi entre 7h et 18h30. Elle propose ce jour-là 24 places d'accueil.



Equipe éducative

Nous accueillons un(e) stagiaire différent par semestre et un(e) apprenti(e) par année qui effectue ses trois années de formation dans trois structures d'accueil différentes faisant parties de l'Association Enfance & Jeunesse.

Les 4 membres fixes de l'équipe éducative collaborent depuis plusieurs années. Cette stabilité a contribué à la création d'un lien de confiance au sein de l'équipe ainsi que dans la relation avec les familles. Toutes les collaboratrices se montrent solidaires, flexibles avec une bonne capacité d'adaptation.

Nous avons accueilli deux nouveaux membres à la rentrée 2021 qui occupent une fonction différente puisqu'il s'agit d'assistantes à l'intégration. Chacune est chargée d'accompagner un enfant à besoins spécifiques. Elles ont rapidement été intégrées dans l'équipe.

La gestion du personnel absent reste une des difficultés principale dû au manque de personnel remplaçant disponible.

Organisation générale de la structure

L'organisation de la structure a inévitablement été influencée par des directives en lien avec la pandémie. Les habitudes ont été modifiées mais la mission est restée la même. Les absences liées au coronavirus ont été peu nombreuses et un accueil quotidien durant toute l'année 2021 a pu être garanti.

Nous avons porté notre réflexion sur la composition des goûters et avons rencontré une nutritionniste pour ajuster la composition de ceux-ci afin d'offrir des collations saines, variées et adaptées aux enfants. Après de nombreuses heures d'échanges, de questionnements et de réflexions, le projet pédagogique de l'UAPE a également été mis à jour. Durant cette année, notre réflexion a également été portée sur l'aménagement de la structure.

La publication trimestrielle du petit journal de l'UAPE appelé « L'Echo de la Petite Poste » va se poursuivre afin de continuer à partager le quotidien de l'UAPE avec les familles.

Depuis la rentrée d'août 2021, un enfant porteur de handicap qui nécessite une prise en charge particulière est accueilli. L'accueil s'est très bien passé au sein du groupe et nous a permis d'échanger avec les enfants autour de la différence des uns et des autres.

Lien avec les familles

Nous ressentons une relation de confiance avec la majorité des familles qui nous confient leurs enfants. Cette confiance permet une bonne collaboration ainsi que la construction de beaux partenariats. Nous sentons les familles preneuses de moment d'échanges et de rencontres que ce soit au quotidien lors des retransmissions en fin de journée ou lors de manifestation institutionnelles que nous nous réjouissons de pouvoir réinstaurer.

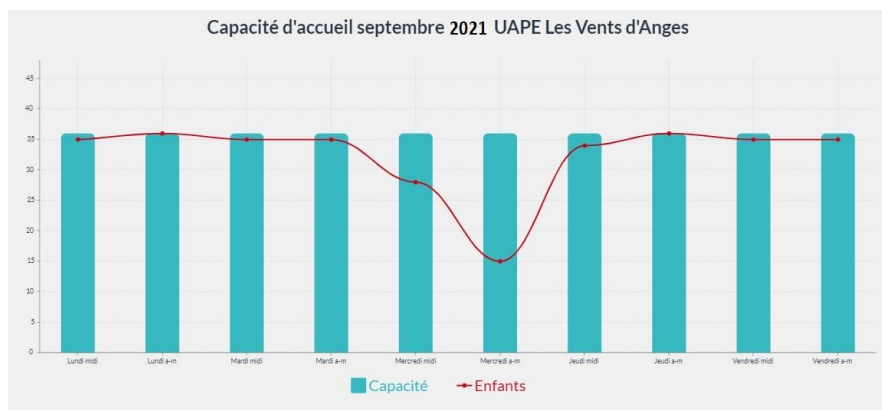
Activités

Les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser de manifestation comme nous l'aurions souhaité. L'année 2021 a été marquée par l'anniversaire des 10ans de l'UAPE la Petite Poste. Nous avons profité de cet anniversaire pour changer le logo de la structure. Nous avons cependant marqué l'année en proposant aux enfants dix activités selon dix thèmes différents : la fête des Rois, le carnaval, le bonhomme hiver, la course aux œufs de Pâques, le florale de printemps « La maggiolata », la décoration des fontaines, la journée de l'environnement, la fête de la musique, la journée de l'automne et Halloween. La fête de Noël a été transformée par la semaine de Noël durant laquelle des ateliers ont été proposés aux enfants.

5.10.5. UAPE Les Vents d'Anges

Capacité d'accueil

L'UAPE des Vents d'Anges accueille 36 écoliers des degrés 1 à 6P dans le collège des Condémines à Gilly.



Equipe éducative

L'équipe des Vents d'Anges est composée de 10 personnes : Une directrice, un éducateur HES, une éducatrice ES, une assistante socioéducative, une auxiliaire, une intendante et des personnes en formation. Nous avons également accueilli une stagiaire ES pour un stage de 4 mois en fin d'année. En août nous avons accueilli une nouvelle personne qui a commencé sa première année d'apprentie socio-éducative et qui continuera son apprentissage les deux prochaines années dans les tournus des structures d'ENJEU. L'équipe a été complétée par une stagiaire pour un stage d'une année qui devrait déboucher sur une formation HES. Quant au poste d'intendante, il a été repris par une nouvelle collaboratrice qui est de très bons conseils pour de gouteux goûters.

L'année 2021 a également nécessité le soutien d'une remplaçante auxiliaire qui est venue en renfort toute l'année pour l'accueil de certains petits déjeuners qui dépassait le nombre de 12 enfants prévus à l'origine.

Depuis janvier 2021, la directrice de l'UAPE a vu ses tâches augmenter et est dorénavant également directrice pédagogique de la cantine Gy Crock à Gilly.

Organisation générale de la structure

2021 a été particulièrement marqué par la Covid mais nous avons toujours pu ouvrir la structure pour accueillir les enfants inscrits grâce à un petit pool de remplaçantes fidèles, disponibles et dévouées. La fin de l'année 2021 a été marquée par une longue absence maladie de la directrice. Situation dans laquelle l'équipe a montré tout son potentiel et son autonomie, parfaitement soutenue par la suppléante.

Activités

Les 6P ont pu bénéficier d'une journée de visite pour découvrir l'accueil du SESAME à Rolle. C'est également au SESAME que certains ont pu enregistrer une « chanson du rangement » qui est devenue le HIT de la structure à l'heure d'aller à l'école ou de prendre le goûter.

Comme les années précédentes, les éducateurs ont rendu les enfants attentifs aux déchets et à la protection de la planète et des journées de ramassage des déchets ont été organisées autour du collège de Gilly.

A Noël, la COVID faisait encore des siennes et nous avons eu à cœur d'offrir des dessins aux résidents de l'hôpital de Gilly. Les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans un colis que nous avons déposé directement sur place.

Projet

Dans un objectif d'identité et d'appartenance, un projet sur les pays d'origine de chaque enfant a débuté en août 2021 et se poursuivra sur 2022. Une fresque du village de Gilly et environs a également été fabriquée dans le vestiaire pour que les enfants puissent se représenter où ils habitent.

6. Transports

6.1. Commission des Transports

La Commission des Transports scolaires coordonne avec les autorités scolaires le transport des élèves et gère les difficultés pouvant survenir durant l'année. Elle traite notamment les problèmes liés aux comportements de certains enfants, les plaintes et les demandes des parents.

La Commission travaille en collaboration avec le Sésame qui intervient sur le terrain par l'intermédiaire de ses accompagnants éducateurs et font régulièrement un rapport sur leur travail.

La Commission s'est réunie 6 fois depuis le 1er juillet 2021.

L'autorisation de transport scolaire a été renouvelée à Enfance & Jeunesse pour 10 ans, jusqu'au 31 décembre 2031.

6.2. Projet informatique

Un logiciel développé spécialement pour l'Association sera bientôt accessible aux parents afin qu'ils puissent accéder aux horaires et aux trajets des bus empruntés par leurs enfants.

7. Bibliothèque

Voir rapport annexé.

8. Préavis déposés ou approuvés par le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

N°	Décisions	Approuvés
01-2021	<p>Modification du Règlement du Conseil d'établissement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accepter la modification du titre au chapitre II, section II ; 2. Accepter l'ajout d'un paragraphe à l'article 7 ; 3. Accepter l'ajout de l'article 13 – Bis ; 4. Adopter ainsi le nouveau Règlement du Conseil d'Etablissement proposé. 	24.03.21
02-2021	<p>Règlement du Conseil Consultatif d'Accueil de Jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adopter le Règlement du Conseil Consultatif d'Accueil de Jour proposé 	24.03.21
03-2021	<p>Comptes et gestion de l'exercice 2021 d'Enfance et Jeunesse</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approuver les comptes 2020 du volet scolaire ; 2. Approuver les comptes 2020 du volet bibliothèque ; 3. Dissoudre le fonds de réserve Covid scolaire de CHF 50'000.- 4. Restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 900'314.38 ; 5. Restituer le fonds de réserve Covid scolaire, qui s'élève à CHF 50'000.- selon la clé de répartition 2019 ; 6. Approuver les comptes 2020 du volet accueil de jour ; 7. Dissoudre le fonds de réserve Covid de CHF 300'000.- ; 8. Restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 883'835.19 ; 9. Restituer le fonds de réserve Covid, qui s'élève à CHF 300'000.- selon la clé de répartition 2019 ; 10. Donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2020 ; 11. Donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat. 	09.06.21
04-2021	<p>Informatique – Amendé par le CODIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approuver un complément au budget 2021 de CHF 75'000.- pour une migration informatique permettant d'adapter les outils aux besoins actuels de l'Association Enfance & Jeunesse ; 2. Approuver un investissement de CHF 40'000.- pour l'achat de matériel informatique, à amortir sur 5 ans ; 3. Approuver un complément au budget de CHF 8'077.50 pour la mutualisation du réseau des bâtiment A-C du site scolaire du Martinet, afin de permettre l'installation conforme des caméras de sécurité sur le site ; 4. Approuver un investissement de CHF 38'500.- pour l'achat de tablettes aux AMF, à amortir sur 5ans, afin de leur permettre de gérer leur communication sur un outil professionnel et de rentrer les heures nécessaires à la facturation directement sur le logiciel Kibé ; 	09.06.21

	<ol style="list-style-type: none"> 5. Approuver un complément au budget 2021 de CHF 20'000.- pour le déploiement d'un outil électronique de gestion du temps pour l'ensemble des employés ; 6. Autoriser le Comité de Direction EnJeu à emprunter la somme de CHF 181'577.50 auprès d'un établissement financier ; 7. Autoriser le Comité de Direction à amortir les montants qui ont lieu d'être amortis sur une période de 5 ans. 	
05-2021	<p>Budget 2022</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approuver le budget 2022 pour les activités scolaires ; 2. Approuver le budget 2022 de la bibliothèque ; 3. Approuver le budget 2022 pour les activités accueil de jour. 	17.11.21
06-2021	<p>Autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accorder au CODIR l'autorisation générale de plaider dans les procès devant tous tribunaux et autres instances de recours, y compris le Juge de Paix, le Tribunal du district, les Tribunaux cantonaux et fédéraux, ainsi que devant les Prudhommes, sans limite quant à la valeur litigieuse concernée ; 2. Lui donne cette autorisation pour la législature 2021-2026. 	17.11.21
07-2021	<p>Indemnités du Conseil intercommunal et du Comité de direction pour la législature 2021-2026 – Amendé par la Commission des Finances</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les tarifs horaires de toutes les commissions sont fixés à un montant de CHF 40.00/heure. 	17.11.21
08-2021	<p>Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes, pour la législature 2021-2026</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accorder au CODIR des compétences financières de CHF 50'000.- (cinquante mille) par cas ; 2. Lui donner cette autorisation pour la législature 2021-2026. 	17.11.21

9. Préavis clos

En 2021, nous avons clôturé les préavis suivants :

Rapport de construction Pavillon Martinet F

Préavis n°1-2020

Crédit de construction CHF 3 380 000.00

Amortissement sur une période de 10ans

Préavis n°4-2020

Crédit de construction CHF 1 650 000.00

Amortissement sur une période de 10ans

Total des Préavis

CHF 5 030 000.00

Investissement

Total des investissements

CHF 4 079 244.85

Non utilisé

CHF 950 755.15

Rapport sur le préavis informatique

Préavis n°4-2021

Investissement pour l'achat de matériel informatique CHF 40 000.00

Amortissement sur une période de 5 ans

Investissement pour l'achat de tablettes aux AMF CHF 38 500.00

Amortissement sur une période de 5 ans

Total du Préavis / Investissements

CHF 78 500.00

Complément au budget 2021 pour une migration informatique yc
salaire référent

CHF 75 000.00

Complément au budget 2021 pour la mutualisation du réseau des
bâtiments A-C du site scolaire du Martinet

CHF 8 077.50

Complément au budget 2021 pour le déploiement d'un outil
électronique de gestion du temps

CHF 20 000.00

Total du Préavis / Complément au budget 2021

CHF 103 077.50

Investissements et dépenses complémentaires

Total des investissements

CHF 53 875.00

Total des compléments au budget 2021

CHF 98 005.35

Non utilisé

CHF 29 697.15